

Commentaire

Konsistenzindikatoren ein Jahr nach Aufhebung der «Depressionspraxis» ([BGE 143 V 418](#))

Anmerkungen zum Urteil des Bundesgerichts [8C_126/2018](#) vom 19. Oktober 2018



Michael E. Meier MLaw, Wissenschaftlicher Assistent Prof. Dr. iur. Thomas Gächter, Universität Zürich

Résumé: *Le Tribunal fédéral insiste sur le fait qu'il faut s'appuyer, en cas d'application de la jurisprudence sur les indicateurs, sur la vue d'ensemble que procure l'évaluation médicale des divers indicateurs. Le refus du droit à une rente d'invalidité ne doit pas être fondé uniquement sur un indicateur considéré isolément.*

Zusammenfassung: *Das Bundesgericht betont, dass bei der...*

Ce document est disponible pour les abonnés ou les clients payants par document.

S'abonner ↗

Acheter ↗

 Login